

9. Les services sociaux de base et les objectifs du millénaire pour le développement (OMD) en Haïti

Par Mlle Annie BÉLIZAIRE (PNUD) et M. Philippe ROUZIER
Présenté par Mlle Annie BÉLIZAIRE (PNUD)

I. INTRODUCTION

Alors que précédemment l'eau a été abordée en tant que chose, c'est-à-dire en tant que bien ou produit dans ce texte nous parlerons de service et s'il avait fallu que nous traitions de l'eau, nous l'aurions fait du point de vue de l'accès, du tarif, de la desserte du service "eau". L'objet de ce texte est de mettre en exergue les biens publics et de développement. Puis nous définirons le phénomène d'exclusion et la façon dont elle peut s'exprimer et à quoi elle mène. Nous verrons aussi comment des services sans exclusion font avancer les OMD. Et finalement, il sera présenté quelques données statistiques relatives à l'accès aux biens publics et aux services publics.

Selon la Banque Mondiale et le FMI, plusieurs facteurs concourent à la souffrance des pauvres. Parmi ceux-ci, nous pouvons citer la réduction des **subventions budgétaires** aux entreprises publiques. Ces subventions permettent aux entreprises publiques d'offrir de la marchandise (biens et services) à meilleur prix. Donc si celles-ci (les subventions) sont réduites, on peut aisément comprendre que le premier touché par ce changement sera le pauvre pour lequel la marchandise sera moins abordable. Mais ceci est à évaluer en regard de la mauvaise gouvernance induite par des entreprises publiques qui ne fonctionnent généralement pas.

Comme autre facteur, mentionnons aussi la **libéralisation des échanges** qui a pour effet de diminuer la protection des acteurs nationaux contre la concurrence étrangère. Dans cette situation, la production nationale se trouve fragilisée, ce qui implique des retombées négatives pour l'emploi. Une fois de plus, on peut comprendre que le premier affecté sera le pauvre, étant donné que ce sont les plus démunis qui sont employés dans les industries de la production locale.

La **réforme de la fonction publique** constitue aussi un autre facteur pouvant contribuer à la souffrance des pauvres. Quoique les retombées d'une telle initiative soient fortement positives pour la majorité de la population d'un pays, étant donné que son objectif est d'améliorer la performance des institutions publiques de l'Etat et des ministères pour une prestation à meilleur coût, des services de qualité à la population et aux opérateurs socio-économiques, un pourcentage de la population, même faible, en sera affecté. Nous voulons parler des fonctionnaires de la fonction publique. En effet, une réforme de ce secteur occasionnera inévitablement des mises à pied qui auront pour principal effet de rendre plus vulnérable cette catégorie de la population.

Et finalement comme autre phénomène pouvant contribuer à aggraver la situation des pauvres: la **dévaluation de la monnaie nationale**. En effet, à court terme, l'effet immédiat est

d'augmenter les prix intérieurs des biens importés⁴. Quand nous savons que dans la plupart des pays pauvres, les importations contribuent largement à l'offre de marchandises, étant donné la faiblesse de la production locale, nous pouvons comprendre que cette hausse des prix de biens importés aggravera significativement le taux d'inflation. Cette inflation induite contribuera donc largement à aggraver le phénomène d'exclusion des classes les plus pauvres de la consommation.

Toutes ces situations conduiront donc à une baisse des revenus réels des pauvres et à des pertes d'emploi. Toutefois, malgré ce sombre tableau peint par ces deux prestigieuses institutions sur la souffrance des pauvres, elles avancent quand même que cette souffrance sera temporaire car l'économie retrouvera ses équilibres de long terme et que les adaptations se feront.

Mentionnons qu'il existe tout de même un danger dans la durée de cette souffrance. Ce danger est de trop miser sur des *safety nets*⁵ et d'oublier la construction du capital humain, concept défini comme étant "l'ensemble des capacités productives qu'un individu acquiert par accumulation de connaissance générale ou spécifique, de savoir-faire, etc."⁶. Or les *safety nets*, qui, en Haïti par exemple, prennent l'allure humanitaire, doivent interpénétrer avec le processus de développement.

II. CROISSANCE ET DÉVELOPPEMENT

Par l'entremise du budget public, l'action de l'Etat (en modifiant les prix relatifs) aura pour effet de porter les ménages à intégrer le marché du travail en offrant leurs services ou à ne pas l'intégrer tout simplement. Cette situation occasionnera une perturbation dans la répartition des revenus, d'où un changement dans le ratio profit/salaire. De même, un Etat qui effectue des dépenses publiques de manière judicieuse peut amener le pays à la croissance. Celle-ci aboutira à la création de nouveaux emplois, ce qui augmentera les revenus dans l'économie. Comme l'écrit Norman B. Ture en 1982, "les actions de l'Etat affectent d'abord l'allocation des ressources et l'une des conséquences de cet effet allocatif peut être une variation du niveau d'activité économique d'ensemble. De même, ce mode d'analyse montre que ces effets des mesures budgétaires influencent fortement les conséquences de ces mêmes actions en matière de répartition."⁷(Voir **shéma 1**).

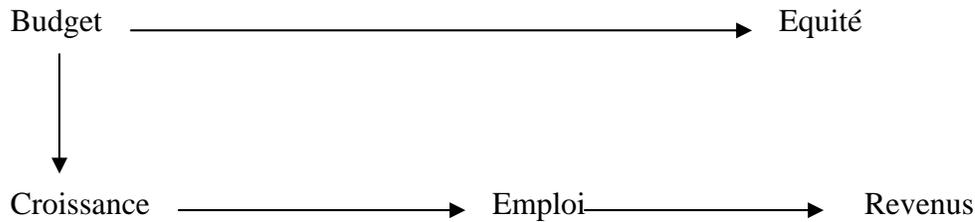
⁴ **Macroéconomie**, D.Begg, S.Fisher, R.Dornbush, Dunod, Paris, 2002.

⁵ Safety Nets, Politics, and the poor-Transition to market economies, Carol Graham, The Brookings Institution, Washington, D.C, 1994.

⁶ Multitudes web: [//multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=231](http://multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=231).

⁷ **L'Encyclopédie de l'Agora**: www.agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Croissance_economique.

Shéma 1

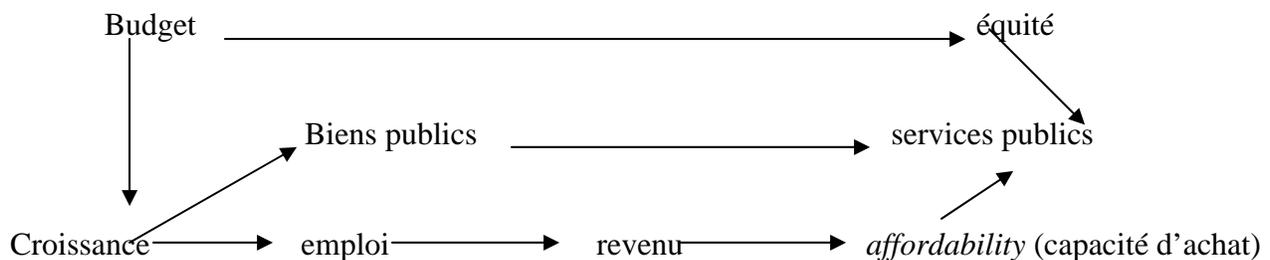


Le budget en modifiant donc les prix relatifs peut porter les gens à aller ou retourner sur le marché du travail, ce qui a pour effet d'apporter un changement dans la répartition des revenus, donc dans l'équité. De plus, par l'incitation que peuvent provoquer les dépenses publiques, le budget de l'Etat peut générer de la croissance.

Celle-ci s'accompagne d'une création d'emploi, augmentant les revenus dans l'économie, ce qui permet aux consommateurs d'avoir accès aux services publics. Faible équité et faibles revenus peuvent être des résultats de ce processus. A l'Etat de corriger dans le bon sens en produisant des biens publics qui servent de support aux services publics. Ceux-ci permettent de tamiser ces deux problèmes.

(voir **Shéma 2**)

Comme on le voit dans le diagramme, l'apparition de biens publics et de services publics illustre bien l'impact que peuvent avoir une faible équité et de faibles revenus, dans la mesure où même ces services publics ne peuvent pas être achetés, en core moins de manière égalitaire.



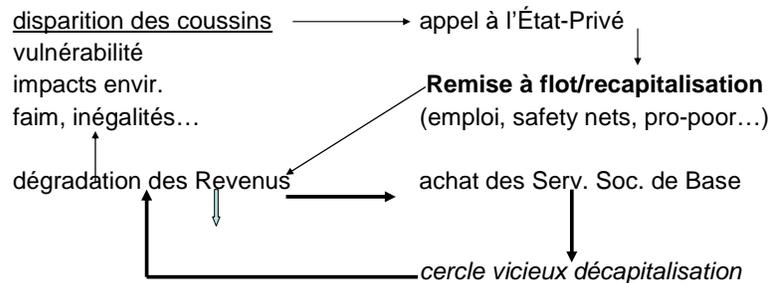
Shéma 2

Les ménages, pris dans ce tourbillon de non-équité et de difficile "affordability" des services, finissent par entrer dans une implosion de leur capital humain.

Dans le diagramme ci-dessous l'emploi génère des revenus qui permettent aux individus de se procurer des services sociaux de base tels que la santé, l'éducation, le logement, le transport, l'alimentation... et de ce fait d'augmenter leur capital humain. Toutefois, ce qu'on observe est bien différent. Les gens consomment moins de biens et services à l'exception de l'alimentation (les EBCM l'ont démontré). De ce fait leurs capacités diminuent, la qualité de leur

emploi diminue et de ce fait leur revenu diminue, les rendant moins aptes à consommer les services sociaux de base. On voit donc ici la prise au piège du consommateur dans un cercle vicieux duquel il lui est pratiquement impossible de sortir.

une implosion des conditions de vie que le marché, seul, ne peut pas compenser



- **Exemples vulnérabilité** : Gonaives, Nord-Ouest, Morne l'Hôpital, Cap-Haïtien, Léogane, Port-au-Prince...

Shéma 3

Une voie de sortie: l'appel au partenariat (Etat-Secteur privé-Coopération-Diaspora, aussi appelé les partenaires du développement) avec l'Etat comme élément majeur, afin d'aider les ménages à sortir de ce cycle infernal de décapitalisation. Ce partenariat valorise les ressources humaines en investissant dans le capital humain (qui représente un aspect majeur du développement humain par son importance dans la construction de capacités humaines). L'investissement dans le capital humain du partenariat par le biais d'investissement dans l'éducation, la santé, la protection sociale permet aux ménages d'améliorer leurs capacités et donc, d'être en mesure d'exercer leurs droits économiques et sociaux qui se matérialisent par l'accès à l'emploi, au logement, à l'alimentation, à l'éducation.

Aussi voyons-nous que le cycle du ménage: emploi- revenus-SSB, qui était précédemment implosif devient, avec l'appui du partenariat, explosif, c'est-à-dire passerait d'un cercle vicieux de décapitalisation à un cercle vertueux d'amélioration. En effet la consommation en SSB (services sociaux de base) augmentant grâce au partenariat, les capacités des ménages augmenteront et, de ce fait, ils auront potentiellement de meilleurs emplois et donc de meilleurs revenus, et cela permettra de continuer d'accroître leur consommation en SSB et ainsi de suite. (Voir **shéma 3**)

QU'AVONS-NOUS DIT JUSQU'ICI?

- 1) l'Etat influe sur l'équité et les revenus,
- 2) le résultat peut s'avérer désastreux,

- 3) ce à quoi il répond en supportant les biens publics et les services publics,
- 4) Si les ménages arrivent à se les procurer et à en jouir, tant mieux. Mais généralement, ce n'est pas le cas: ils se décapitalisent parce que les revenus sont faibles, l'équité est faible, et les services souffrent de ce que nous allons voir: l'exclusion, une caractéristique qu'ils n'auraient pas dû avoir.
- 5) Le partenariat aidera, mais l'exclusion reste à régler.

III. LES NOTIONS DE BASE SUR LESQUELLES REPOSENT LES SERVICES PUBLICS

1. Les notions de non-rivalité et de non exclusion

1.1 La non-rivalité de la consommation des services publics. Le caractère de non rivalité peut être défini de la manière suivante: un bien est **non-rival**, quand une unité du bien peut en être consommée par un individu, sans amenuiser, pour la même unité, les possibilités de consommation des autres.⁸

1.2 La non-exclusion dans la consommation des services signifie qu'on ne peut exclure le mauvais payeur. L'impossibilité d'exclure quelqu'un de l'utilisation d'un bien ou d'un service, y compris celui qui n'a pas contribué à son financement, est due à l'inexistence de dispositifs techniques qui permettraient d'en limiter l'accès.⁹ Ce concept peut aussi s'exprimer en ces termes: " Si une fois qu'un bien est fourni, ses avantages sont à la disposition de tous, le bien est alors non exclusif."¹⁰

2. La congestion dans la desserte

On parle de congestion quand le coût marginal d'utilisation d'un bien, c'est-à-dire que le coût de l'utilisation d'une unité supplémentaire de ce bien, est élevé¹¹ en raison de l'encombrement qui provoque une trop forte demande. La congestion a pour effet de fausser la non-rivalité de la consommation des biens et services publics.

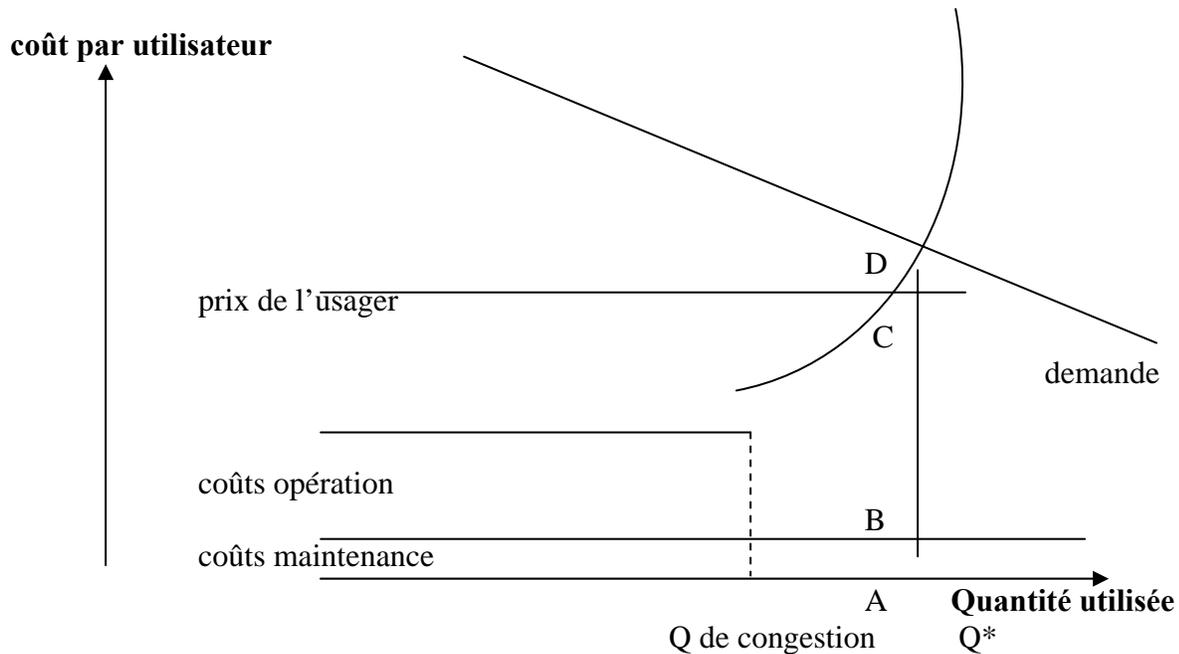
⁸ Les biens publics mondiaux, La coopération nationale au XXIe siècle, I.Kaul, I Grnrg, M.A.Stern, Economica,2002.

⁹ Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Nathan.

¹⁰ Les biens publics mondiaux, La coopération nationale au XXIe siècle, I.Kaul, I Grnrg, M.A.Stern, Economica,2002.

¹¹ <http://www.christian-biales.net/documents/Marchesetreg.PDF>

Graphique 1
LA CONGESTION



Pour mieux caractériser les biens et les services publics, considérons quelques caractéristiques importantes.

Les services publics sont:

- de consommation exclusive (par les prix);
- non-rivaux;
- payants car ils sont marchands (ils possèdent un marché);
- financés par les recettes perçues auprès des usagers;
- de consommation facultative;
- tarif bas;
- offre minimale certaine.

Les biens publics sont:

- non-exclusifs;
- non-rivaux: impossibilité d'exclusion par l'usage, ce qui amène à la caractéristique subséquente: il ne peut y avoir d'effet d'encombrement, autrement dit de congestion;
- non-payants car non marchands;
- financés par les impôts;
- de consommation forcée¹²: consommation automatique et non facultative;

¹² “ La définition, les outils d'évaluation et de financement de service public en situation de concurrence ouverte”, CERNA(Centre d'économie industrielle), Paris, juillet 1997.

- inappropriables: le bien ne peut être approprié individuellement (le droit de propriété qui lui est attaché n'est ni exclusif, ni transférable). Il faut préciser que cette caractéristique est tout à fait théorique. Dans les faits, il arrive couramment que certains s'approprient du bien public en le polluant et en jouant au free rider (passager clandestin), c'est-à-dire en jouissant du bien sans en payer les charges comme tout le monde;
- concernent un très grand nombre d'agents;¹³
- ont une offre maximale obligatoire. Cela signifie que

1) L'Etat a la volonté d'offrir ce bien de manière à ce que la population dans sa majorité puisse y avoir accès. Mentionnons que dans la réalité de notre pays, ce désir ne peut être réalisé étant donné du manque de ressources de l'Etat.

2) De plus, les biens publics répondent aux fonctions régaliennes de l'Etat (la police nationale, la justice, nationale, l'armée nationale).

Les **services sociaux de base** tels que l'éducation, la santé, les transports, l'alimentation et le logement sont des services qualifiés de non-rivaux et marchands avec un tarif qui peut être assez élevé au point de permettre l'exclusion. De plus, on dit qu'ils sont d'offre minimale incertaine signifiant par là que leur offre ne correspond pas nécessairement aux besoins de la population, et répond en grande partie à un objectif de profit.

Les biens publics servent de support aux services sociaux de base (SSB). Les SSB sont non seulement non-rivaux et marchands, mais en plus de cela ils sont d'offre minimale ce qui signifie que l'offre de ce type de service n'a pas pour ambition de toucher toute la population. De plus, cette offre est incertaine en ce sens qu'elle peut ne pas correspondre automatiquement aux besoins de la population. De plus ces services marchands pouvant charrier des tarifs élevés, le phénomène d'exclusion peut donc être fortement présent dans la possibilité l'appropriation de ce type de service par la population.

Par contre les services publics, à la différence des SSB, ont des tarifs bas, d'où la difficulté de l'exclusion par les prix. Comme ils sont d'offre minimale certaine les gens ont tout intérêt à muer les SSB en services publics. Ce travail constant de mutation relève du combat social qui mène les populations pour leurs droits économiques et sociaux.

IV. COMMENT PEUT S'EXPRIMER L'EXCLUSION?

- Essentiellement par des inégalités caractérisées par:
 1. un manque d'accès: tout le monde n'a pas droit aux mêmes services et aux mêmes conditions
 2. une faible couverture: toutes les zones du pays ne sont pas desservies par un service donné
 3. des prix élevés comparés aux revenus: on ne peut acheter les services au niveau auquel sont les revenus (c'est ce qu'on a appelé plus haut *affordability* réduite).

¹³

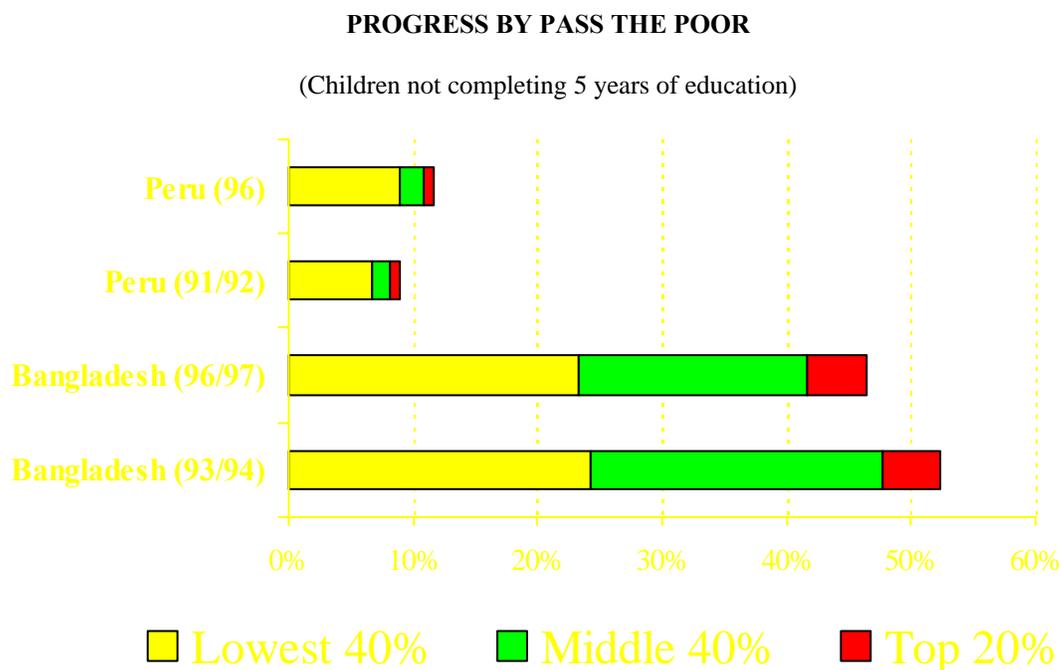
<http://www.christian-biales.net/documents/Marchesetreg.PDF>

IV.1 A quoi mène l'exclusion? Le point de vue du PNUD

Dans une étude montrant l'évolution des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement) dans le monde, le PNUD avance que lorsqu'il y a progrès, celui-ci contourne le pauvre, et que lorsque cela va bien, c'est encore le pauvre qui en pâtit. Si nous prenons par exemple comme indicateur, le nombre d'enfants n'ayant pas complété cinq années de scolarisation, dans le cas du Pérou, on a pu observer que de 1991-1992 à 1996, la valeur de cet indicateur s'est détériorée dans le cas des plus pauvres (le nombre de pauvres a augmenté) alors qu'aucun changement ne fut observé pour les autres couches de la population. Dans le cas du Bangladesh, de 1993-94 à 1996-97 la valeur de cet indicateur s'est légèrement améliorée dans le cas de la couche pauvre et elle s'est significativement améliorée pour ceux de la classe moyenne alors que cette valeur est demeurée invariable pour les plus riches. (Voir **graphique 1**)

De même, d'après le PNUD les pauvres bénéficient plus des dépenses publiques¹⁴ sur l'éducation de base que de l'éducation universitaire. Il en est de même pour le service de santé, les pauvres bénéficient plus des soins premiers de santé que des soins hospitaliers.

Graphique 2



¹⁴ Liste des OMD (Objectifs du Millénaire pour le Développement):

- 1- Faire disparaître l'extrême pauvreté
- 2- Garantir à tous une éducation primaire
- 3- Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
- 4- Réduire la mortalité infantile
- 5- Améliorer la santé maternelle
- 6- Combattre le VIH-SIDA, la paludisme et d'autres maladies

IV.2 Les services sans exclusion font avancer les OMD

Pour commencer nous citerons rapidement les objectifs du millénaire (OMD) pour Haïti:

1. Faire disparaître l'extrême pauvreté et la faim
2. Garantir à tous une éducation primaire
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité des enfants
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre les VIH-sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Assurer la durabilité des ressources environnementales
8. Mettre en place le partenariat mondial pour le développement.¹⁵

Première forme d'explication sur le fait que les services publics sans exclusion font avancer les OMD

Pour pouvoir être atteints, les OMD, ont besoin de se reposer sur des véhicules ou médias comme les biens publics supports aux services publics, les biens publics possédant le degré de neutralité (non-rivalité, non-exclusion) nécessaire pour garantir un non biais dans leur appropriation et de ce fait, favoriser l'égalité d'accès aux services.

Deuxième forme d'explication sur le fait que les services publics sans exclusion font avancer les OMD

Afin d'être des candidats potentiels pour l'intégration du marché du travail, les individus doivent posséder un minimum en terme de santé et d'éducation. Ce sont les services qui peuvent permettre à l'individu d'acquérir ce minimum. En effet, un employeur ne sera pas intéressé à une personne dont le niveau de préparation se situe en deçà de ce seuil, jugeant qu'elle ne pourra pas être à même de fournir à l'entreprise un niveau de productivité appréciable pour l'amener à générer les profits attendus.

Quand les gens sont adéquatement renforcés par le capital humain, les infrastructures et les droits humains dans une économie de marché, ils peuvent préserver un emploi productif. De plus, quand les infrastructures, la santé, et l'éducation sont largement disponibles, les pays pauvres peuvent joindre la division globale du travail de façon à promouvoir la croissance économique, élever les standards de vie et augmenter les sophistications technologiques.

Mais lorsque les individus et l'économie entière n'ont pas accès aux infrastructures les plus fondamentales, comme les services de santé et d'éducation, les forces du marché seules ne peuvent accomplir que peu, les ménages et les économies entières restant prisonniers de la pauvreté et ne pouvant récolter les bénéfices de la globalisation. En ce cas, les OMD ne pourront être atteints.

¹⁵ Une vision commune du développement humain durable, Gouvernement d'Haïti & les Nations Unies en Haïti.

CONCLUSION

Les points que nous avons voulu mettre en exergue sont les suivants:

- 1- Le rôle de l'Etat au travers de son budget capable d'influencer l'équité et l'affordability.
- 2- La congestion capable de modifier les propriétés de non-rivalité et de non-exclusion.
- 3- Malgré les biens publics et les services publics qui tamisent l'équité et l'affordability, la mauvaise gouvernance fait que les gens décapitalisent.
- 4- Le combat pour les droits économiques et sociaux qui concrétisent les libertés fondamentales: en se battant pour les services publics, les gens concrétisent ces libertés.

BIBLIOGRAPHIE

1. Macroéconomie, D.Begg, S.Fisher, R.Dornbush, Dunod, Paris, 2002
2. Safety Nets, Politics, and the poor-Transition to market economies, Carol Graham, The Brookings Institutions, Washington D.C, 1994
3. Economic of the public sector, J.E.Stiglitz, Norton edition, New York/ London, 2000
4. Les biens publics mondiaux, La cooperation nationale au XXIe siècle, I.Kaul, I. Grengerg, M.A.Stern, Economica, 2002
5. Une vision commune du développement humain durable, Gouvernement d'Haïti & les Nations Unies en Haïti.
6. Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, Nathan
7. La définition, les outils d'évaluation et de financement de service public en situation de concurrence ouverte, CERNA(Centre d'économie industrielle), juillet 1997
8. Multitude web: [//multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=231](http://multitudes.samizdat.net/article.php3?id_article=231)
9. L'encyclopédie de l'Agora: www.agora.qc.ca/mot.nsf/Dossiers/Croissance_economique
10. Banque Interaméricaine de développement: www.iadb.org
11. <http://www.christian-biales.net/documents/Marchestreg.PDF>

10. Systeme de gestion de l'information sur l'eau et l'assainissement: apport des outils d'information géographique

Par: Gina PORCENA (UTSIG/MPCE)

1. Données et information sur l'eau et l'assainissement: quelques éléments de base

a) Les données: intrants de base des systèmes d'information

Tout système d'information utilise les données comme constituantes élémentaires. Ces données peuvent être de divers types: spatiales, alphanumériques, graphiques, etc. En même temps, ces données peuvent être produites par divers acteurs sur des aires de travail différentes, dans un même territoire et sur des thèmes différents, mais qui peuvent être liés. Il est nécessaire de disposer de mécanismes efficaces de gestion des données en vue de faciliter leur exploitation.

L'information est une base fondamentale pour la prise de décisions stratégiques et techniques. Il est nécessaire de se baser sur des informations fiables pour mieux gérer, sinon il existe plusieurs risques tels que: avoir peu ou pas de connaissance rationnelle sur l'objet, décisions inappropriées quant à l'ampleur ou aux caractéristiques avancées, inaction totale face à un problème majeur ou action tardive (après la catastrophe), etc.

Cela implique qu'il y ait:

- une gestion non efficace et non efficiente et
- une conséquence pernicieuse à gérer: cycles de traitement des urgences et difficulté de s'inscrire dans un cadre de développement durable.

Quelques grands thèmes associés aux données et à l'information sur l'eau et l'assainissement incluent: eau de surface, eau souterraine, eau potable, eaux pluviales et eaux usées.

Parmi les grands domaines de production de données et d'information sur l'eau se trouvent l'Hydrologie, l'Hydrogéologie, la Météorologie et la Climatologie.

Un système de Production de données et d'informations implique notamment les aspects suivants:

- Fonctionnalité opérationnelle de réseaux de mesure.
- Enquêtes spécialisées.
- Système de codification et d'archivage systématique.
- Capacités de traitement et d'analyse.

Mécanismes de diffusion efficaces.

- Formats d'échanges standardisés
- Qualité et cohérence des données, etc.

2. Vue synoptique d'un état des lieux en Haïti

On trouve un constat alarmant dans le secteur, associé à l'inexistence ou à la défaillance quasi complète de la plupart des systèmes de production de données fondamentales, la non-actualisation des données, l'éparpillement des données existantes, la non-codification organisée, la difficulté d'accès, etc.

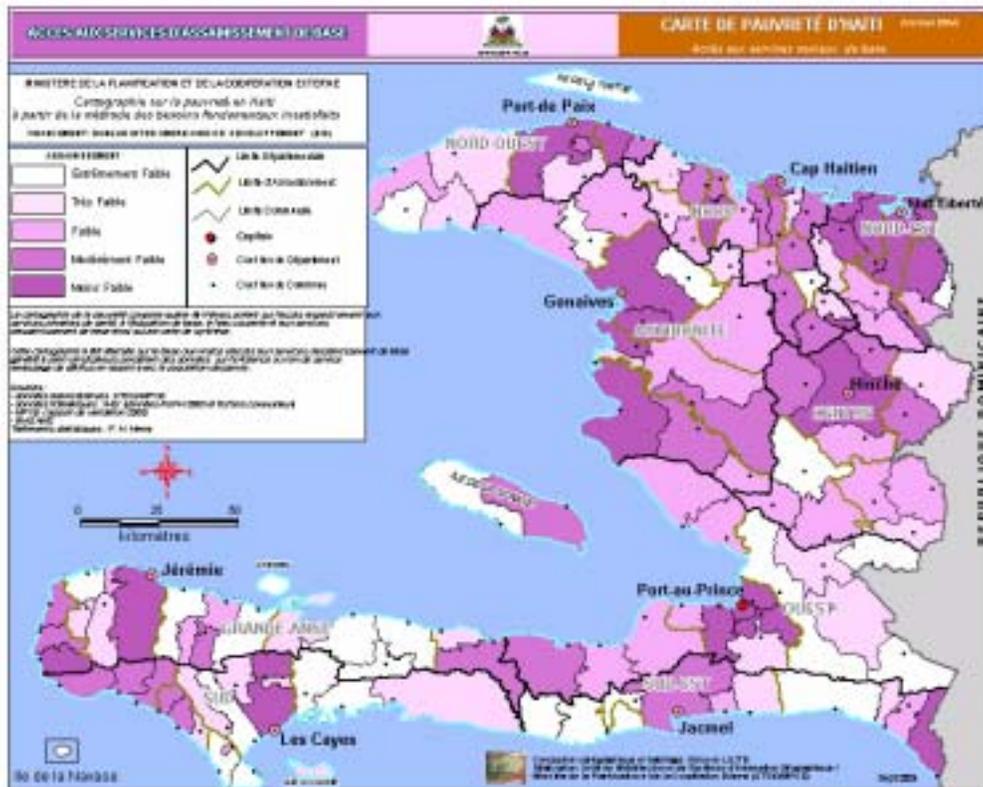
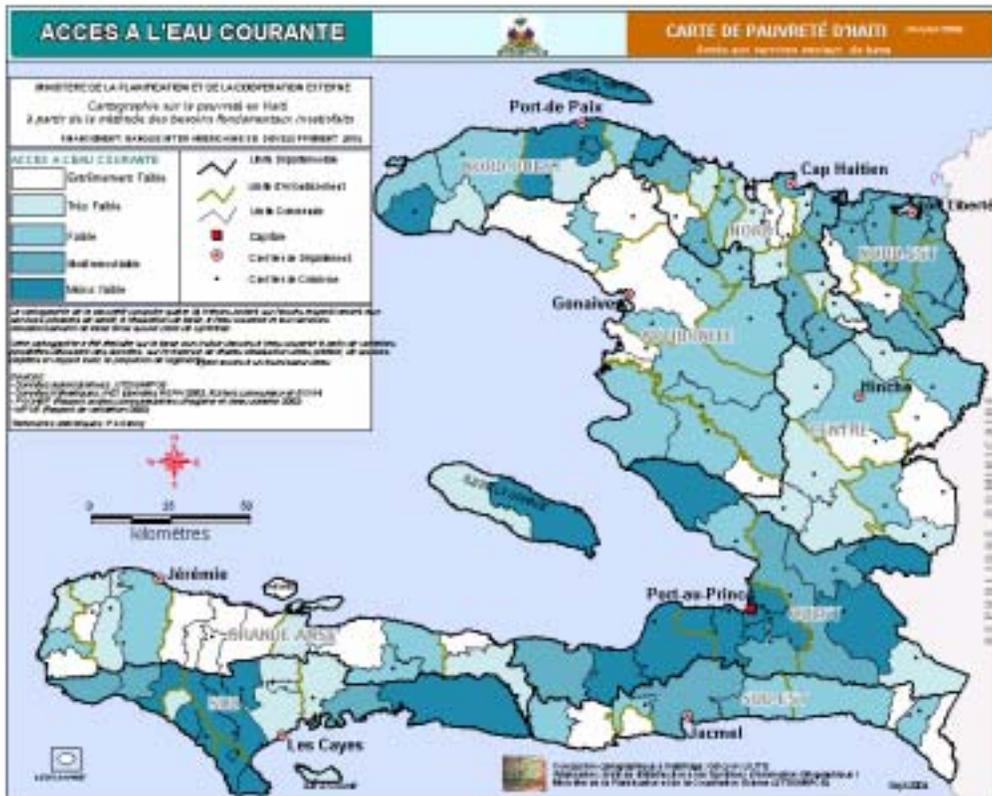
Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement beaucoup d'études ont été réalisées mais il y a peu de suivi. Durant les trois dernières décennies, de nombreuses études ont été faites sur des aspects divers liés au secteur. Cependant, la plupart des recommandations ne sont pas appliquées, particulièrement en ce qui concerne les aspects DONNEES DE BASE.

Les récentes enquêtes ont une composante de données sur le secteur, comme par exemple: ECVH, EMMUS.

Il existe une disponibilité croissante de données de référence géographique. Cependant, il y a un besoin énorme de faire une reprise en charge du système de production des données spécialisées dans le secteur eau et assainissement. Un exemple de ceci est l'Hydrométéorologie et la climatologie avec des systèmes de mesure non existants, des initiatives localisées et sectorielles non-intégrées dans une base centrale et une crise flagrante de ce secteur.

Les résultats du Projet Formulation de la Politique de l'Eau au Ministère de l'Environnement publiés en 1998 donnent un état des lieux du secteur.

Certaines applications ont permis d'exploiter les données disponibles pour la réalisation de traitements spécifiques. Un exemple de ceci est la cartographie de la pauvreté réalisée par le Ministère de la Planification et de la Coopération Externe.



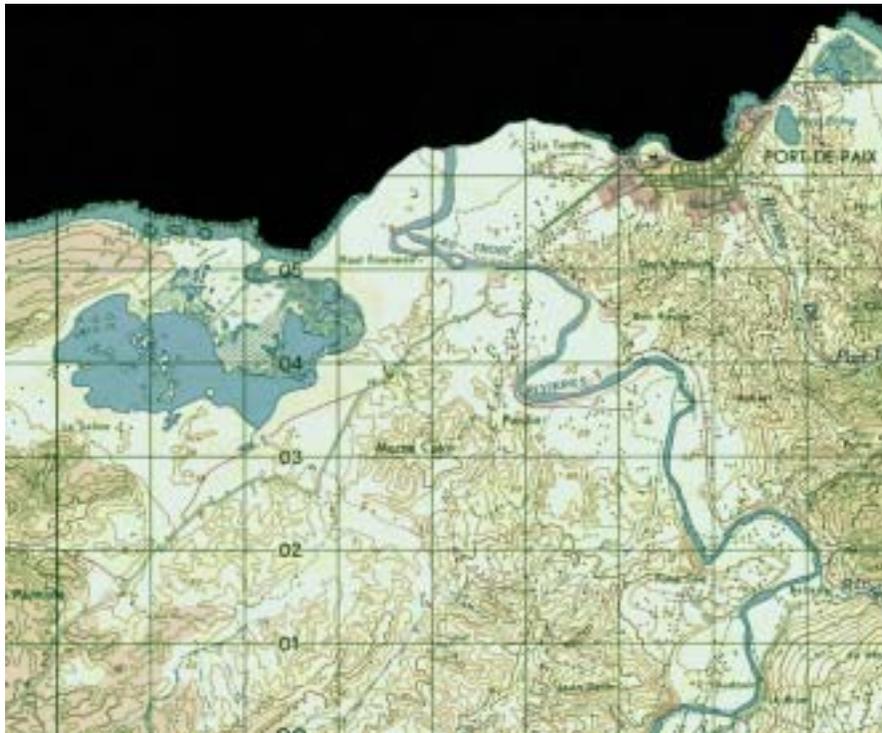
3. Les outils d'information géographique: un potentiel apport fondamental dans le nouveau système

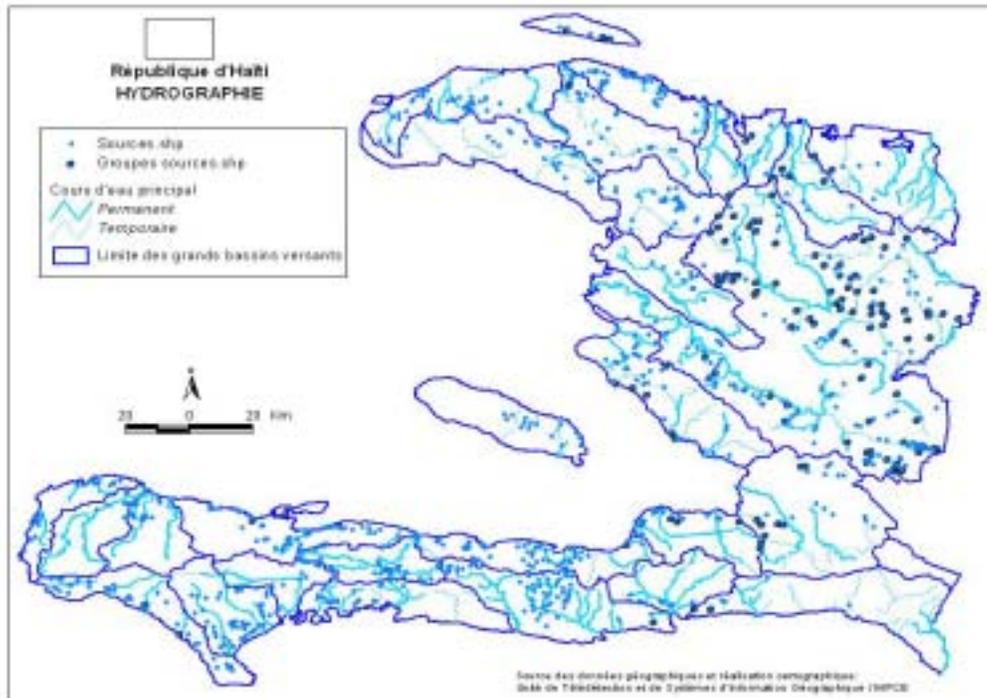
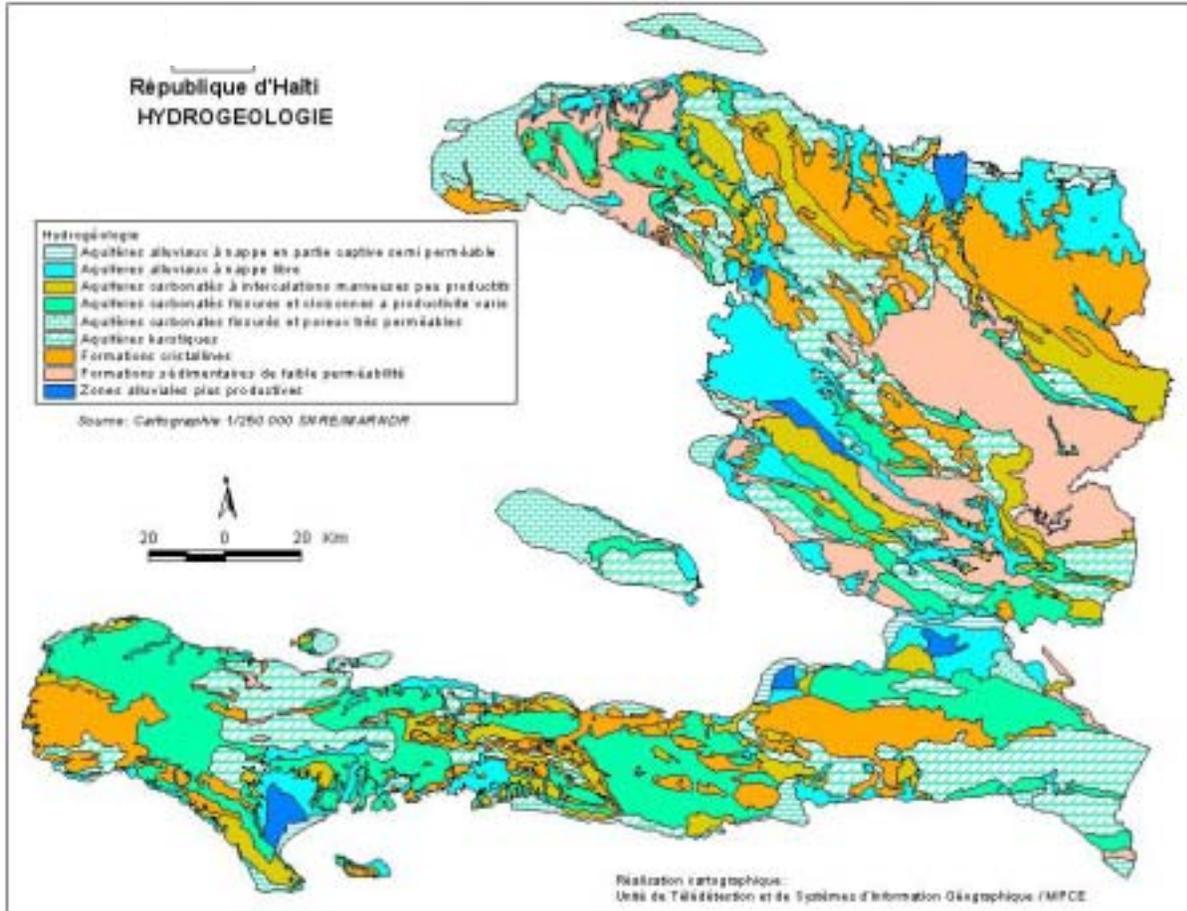
L'information est dite géographique lorsqu'elle est liée à une localisation dans un système de référence sur la terre. On parle aussi de données localisées ou d'information à référence spatiale. L'information géographique est composée de données géométriques, descriptives et topologiques. Elle constitue une interprétation du monde réel.

Les technologies de l'information géographique font référence aux disciplines liées aux sciences de la Terre: Télédétection, Géodésie, Cartographie, Systèmes d'Information Géographique, etc.

Ces technologies s'appuient sur un nombre important d'outils qui permettent d'appuyer différentes étapes dans la chaîne de production de l'information spatialisée.

On peut disposer de données sources à travers différents supports tels que des images satellites à différentes résolutions et selon des flux multiples (selon le capteur, les besoins, etc.) et des photographies aériennes. Il est possible aussi de récupérer des données d'archives: cartes topographiques, cartes thématiques ou autres et les rendre exploitables dans les SIG.

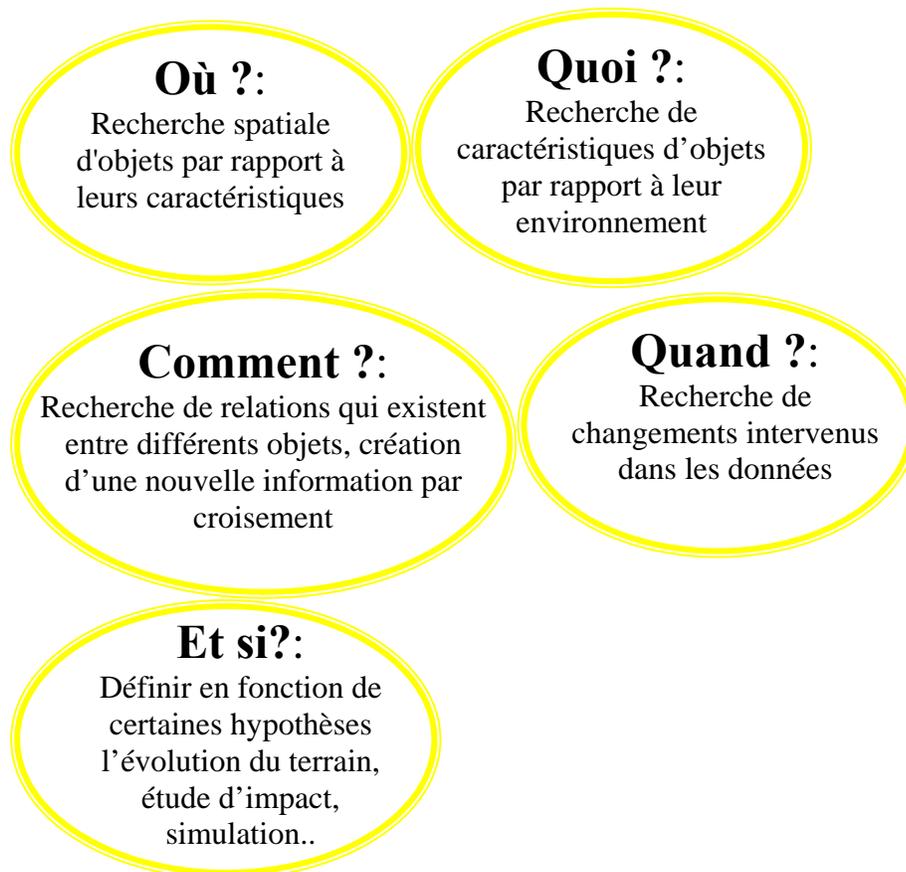




Des équipements spécialisés pour le positionnement géographique (statique, dynamique) représentent des outils importants pour de nombreuses applications nécessitant un repérage sur le terrain: GPS, Station permanente, couplage GPS/Caméra, GPS/tablet PC ou Pocket PC, etc.

Des Systèmes de Gestion de Base de Données, des Modèles Experts, peuvent être liés à des Systèmes d'Information Géographique (SIG) pour avoir des outils moteurs dans la chaîne de production de l'information spatiale.

Les SIG permettent d'effectuer des tâches diverses sur des données à références spatiales en facilitant des réponses à plusieurs questions fondamentales telles que:



4. Cinq fonctionnalités de base:

Il existe cinq fonctions de base:

- Abstraction: modélisation de l'information,
- Acquisition: récupérer l'information existante, alimenter le système en données,
- Archivage: stocker les données de façon à les retrouver et les interroger facilement,
- Analyse: réponses aux requêtes, cœur même du SIG,

- Restitution: présentation des résultats sous forme graphique, statistique, etc.

En fonction du besoin et de l'utilité recherchée, les systèmes d'information peuvent être de type:

- Gestion: faciliter la gestion de banques de données,
- Etude: répondre à une étude particulière,
- Observatoire: Système de suivi, monitoring, mise à jour continue de l'information sur un espace défini, etc.

Dans la mise en place de nouveaux mécanismes basés sur des systèmes d'information pour la gestion de l'eau et de l'assainissement, il est très important d'accorder un rôle moteur aux outils d'information géographique pour garantir: (a) un système de collecte de données géocodées sur le secteur, (b) un système de codification et d'archivage fiable, exploitable de façon spatialisée, (c) des capacités de traitement et d'analyse avancées qui peuvent se baser simultanément sur divers types de données, avec possibilité de les croiser, de les interroger et de produire de l'information et divers types d'outils compatibles et (d) la diffusion de données cohérentes dans des formats standardisés, etc.

5. Des initiatives en perspective

Le défi est de bien articuler le rôle des systèmes de production des données et de gestion de l'information dans le processus de réforme globale du secteur en vue de pouvoir miser sur des partenariats productifs.

En effet, plusieurs projets se profilent en matière d'hydrométéorologie, particulièrement après les désastres de Mapou, Fonds Verrettes et Gonaives. Néanmoins, il est nécessaire de mettre en cohérence les actions envisagées et de tenir compte du cadre institutionnel de mise en œuvre et de sa durabilité.

Il est prévu de créer un Observatoire Global du Territoire dans le cadre du Programme d'Informations Territoriales pour le Développement Durable et il y a aussi l'idée de monter un Observatoire de l'Environnement et de la Vulnérabilité avec la possibilité de prévoir une grande composante « Eau ».

Finalement, il y a la possibilité de mettre en œuvre des recommandations liées à une nouvelle version cartographique de la pauvreté qui permettrait d'avoir des données localisées et détaillées, particulièrement sur les services d'eau, et une vue plus fine de la répartition spatiale des besoins en eau.

11. Programme de reforme et d'investissement pour le secteur de l'eau potable et de l'assainissement

Par Mme Marie Alice JEAN (BID) (pas de présentation disponible)

12. Coordination entre les différents intervenants dans le secteur: défis et perspectives

Par M. Joseph BAPTISTE (URSEP)

1. Les intervenants dans le secteur

A présent, le secteur est géré par plusieurs institutions et services publics dépendant de 7 ministères. En même temps, de nombreuses ONG, organismes caritatifs et autres organisations participent directement dans ce secteur.

Tableau 1

INSTITUTIONS PUBLIQUES DANS LE DOMAINE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT EN HAÏTI

Dénomination	Organismes et services publics dans le secteur EPA
Ministère des Travaux Publics, Transports et Communications (MTPTC)	- Unité de Réforme du Secteur de l'eau Potable (URSEP). Deux organismes autonomes: - Centrale Autonome Métropolitaine d'Eau Potable (CAMEP) qui est responsable de l'EPA de la région métropolitaine. - Service National d'Eau Potable (SNEP) responsable de l'EPA de tout le pays en dehors de la région Métropolitaine. Quatre services et une unité - Le Service d'Entretien des Equipements Urbains (SEEUR) qui s'occupe de la voirie et des canaux d'eaux pluviales. - Le Service de Génie Urbain (SGU) Le Service Métropolitain de Collecte des Résidus Solides (SMCRS) et - L'Unité d'Exécution du Projet de Drainage des Eaux Pluviales de Port-au-Prince (UEPD).
Ministère de la Santé Publique et de la Population (MSPP)	Le MSPP a une unité qui intervient dans le secteur eau potable, une Division d'Hygiénique Publique (DHP), qui a comme attribution l'hygiène publique, l'assainissement de base, le contrôle de la qualité de l'eau, etc. et neuf directions départementales ¹⁶ , qui interviennent dans le secteur assainissement. Le POCHEP est un projet intervenant dans le secteur EP en milieu rural.
Ministère de la Planification et de la Coopération Externe (MPCE)	Responsable de l'élaboration et de la mise en application d'une politique de planification nationale, dont celle du secteur de l'eau.
Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales (MICT)	Ce Ministère fournit un encadrement aux Mairies à qui incombent les travaux d'assainissement et de voirie. Ce ministère joue aussi un rôle important à travers l'OSAM qui surveille l'aménagement de 2000 ha de morne.
Ministère de l'Environnement (MDE)	Ce Ministère est intéressé à la préservation et au renouvellement des ressources en eau et à la protection de l'environnement en général.
Ministère de	Le Service National des Ressources en Eau (SNRE) collecte et publie des données

¹⁶ En ce moment il y a probablement dix Directions Sanitaires Départementales (une par département).

Dénomination	Organismes et services publics dans le secteur EPA
l'Agriculture, des Ressources naturelles et du Développement Rural (MARNDR)	hydrométéorologiques et <i>contrôle et gère des ressources en eau.</i>
Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)	Deux (2) Unités qui réalisent des projets d'EPA - Fonds d'Assistance Sociale (FAES) - UTE

D'autre part, plusieurs organismes bilatéraux et internationaux participent dans le secteur tels que: (a) les organisations non gouvernementales; (b) les groupements communautaires; (c) les organisations religieuses et caritatives et (d) la société civile.

Le secteur compte avec la participation de plusieurs agences de financement (organisations bilatérales et multilatérales), plus d'une cinquantaine d'ONG (Réf.: Rapport sur la situation du secteur EPA au 31 décembre 2003/ OPS-OMS projet CWS), plus de 200 comités d'eau (CAEP et COQ), plus d'une vingtaine d'organisations religieuses et caritatives (Mission Baptiste, Caritas, Armée du Salut, etc.). Certains groupements et associations, financent et réalisent des activités dans le secteur d'EPA (Rotary, banques, JEDCO, LEBON Nettoyeur, etc.).

2. Problématiques de la coordination dans le secteur

Les principaux problèmes de coordination dans le secteur sont liés à:

- Inexistence de structures étatiques pour la collecte et le traitement de l'information.
- Absence d'institution régulatrice.
- Inexistence de Plan Directeur et d'une politique nationale de l'eau.
- Faible investissement de l'État dans le secteur.
- Inexistence de normes et standards.
- Absence de mesures coercitives pour la préservation du patrimoine aquatique.
- Absence d'un observatoire de la ressource en eau.
- Faiblesse du service national chargé de la gestion de la ressource en eau.
- Absence d'un système de suivi et d'évaluation au niveau national.
- Difficulté au niveau de la table sectorielle de collecter les informations.

3. Défis et perspectives

Le défi est considérable concernant la réorganisation du secteur EPA. En particulier sur les aspects de maîtrise d'ouvrage, fourniture de service et régulation.

Il est indispensable de renforcer l'Unité de Programmation Sectorielle au sein du MTPTC et de faire la séparation des responsabilités avec:

- 1) La création d'une entité pour la régulation du secteur qui aura au moins deux fonctions: la définition de la politique sectorielle et la réglementation.
- 2) Le renforcement de la capacité des communes, pour leur permettre d'être maîtres d'ouvrages.
- 3) La création d'une structure étatique (maître d'ouvrage délégué) qui aura pour mission d'assurer provisoirement la gestion de tous les systèmes d'EPA et la coordination de l'assistance technique aux réseaux ruraux et périurbains d'EPA.

Des aspects tels que la responsabilisation des communes, la diversification des gestionnaires des systèmes d'EP et l'autonomie financière des réseaux d'EP demeurent comme des défis importants dans le secteur.